



## **FAUX GRÉ À GRÉ**

**Certains grés à gré sont accompagnés de \*\* en Télé et de \*\*\* en Cinéma et réfèrent minimalement au volet le plus bas d'une autre grille.**

### **DANS LA GRILLE TÉLÉVISION NON-DRAMATIQUE ANNEXE M**

Gré à gré\*\* réfère au THM établi à l'annexe L (colonne « Moins de 200,000 \$/h ») de l'entente collective AQTIS 514 IATSE - AQPM Télévision, pour la période pertinente. Ce qui implique que le THB ne peut en aucun cas y être inférieur.

### **VOICI LES 6 FONCTIONS CONCERNÉES :**

- 1<sup>er-e</sup> assistant-e caméra
- 2<sup>e</sup> assistant-e caméra
- Chargeur-euse caméra (alias 3<sup>e</sup> AC)
- Opérateur-trice de vidéo-assist
- TGDN
- Scripte
- Assistant-e scripte

### **DANS LA GRILLE CINÉMA ANNEXE M**

Gré à gré\*\*\* réfère au THM ou, dans le cas d'un-e styliste, le FQM établi à l'annexe M (colonne « Moins de 50,000 \$/h ») de l'entente collective AQTIS-AQPM Télévision, pour la période pertinente. Ce qui implique que le THB ou le FQB ne peut en aucun cas y être inférieur.

### **VOICI LES 10 FONCTIONS CONCERNÉES :**

- Styliste
- Opérateur-trice de projecteur de poursuite
- Opérateur-trice de projecteur motorisé
- Aiguilleur-euse
- Aiguilleur-euse ISO
- Contrôleur-euse d'images (CCU)
- Opérateur-trice de télésouffleur
- Opérateur-trice de magnétoscopie
- Opérateur-trice de ralenti
- Vidéographiste